

Arrêté portant nomination et titularisation

**LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DU RENOUVEAU DU SERVICE PUBLIC,**

VU la loi n°61-33 du 15 juin 1961 relative au statut général des fonctionnaires,
modifiée ;
VU le décret n°71-669 du 21 juin 1971 fixant les dispositions communes applicables
aux stagiaires ;
VU le décret n° 77-887 du 12 octobre 1977 portant statut particulier du cadre des
fonctionnaires de la Santé publique et de l'Action sociale, modifié;
VU le dossier de l'intéressée,

ARRETE :

Article premier.- Madame Mame Adama SOW, née le 23/10/1980 à Dakar, titulaire du diplôme d'Etat de sage-femme de l'Ecole nationale de Développement sanitaire et social (ENDSS) de Dakar, est nommée ainsi qu'il suit dans le corps des SAGES FEMMES d'Etat, hiérarchie B4, en qualité de stagiaire, pour compter du 24/03/2015.

Article 2.- Madame Mame Adama SOW, matricule de solde 675528G, est titularisée comme suit :

Corps	Ancienne situation		Nouvelle situation		Ancienneté conservée
	Grade	Date d'effet	Grade	Date d'effet	
SAGES FEMMES B4 D'ETAT B4	stagiaire	24/03/2015	2CL 1ECH	24/03/2016	+ 1an épuisée
			2CL 2ECH	24/03/2017	
			2CL 3ECH	24/03/2019	
			2CL 4ECH	24/03/2021	

Article 3.- Toutes dispositions antérieures et contraires au présent arrêté sont rapportées.

Article 4.- Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.